

## DIRECTION DES ACHATS

### PROCES VERBAL DE LA VISITE DES LIEUX

**Objet :** AO N° 45/AOO/BKAM/2024 relatif à la fourniture, l'installation et la mise en service d'une machine de perforation pour documents sécurisés pour le compte de Dar As-Sikkah.

Comme prévu dans l'avis de publication de l'appel d'offres cité en objet, une visite des lieux a été organisée au niveau des locaux concernés, dans l'objectif de permettre aux soumissionnaires de prendre connaissance des différents lieux de la prestation.

Site à visiter	Date de visite
Locaux du site de Dar As-Sikkah	le 16 janvier 2024 à 10h00.

Les membres ayant pris part à la visite ainsi que les questions posées et les réponses apportées sont récapitulés ci-après :

Sociétés présentes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• AMIGRAPH</li> <li>• L'APPROVISIONNEUR TECHNIQUE INTERNATIONAL</li> </ul>	
Représentant de la Banque	Représentants de la DDAS : - M.BRIKI Fouad - M.BENMINA Zakaria	
Les éclaircissements fournis durant la visite des lieux :	Q1/ Est-ce que le comptage doit être en aval ou en amont ?	R1/ Au niveau des spécifications techniques, l'exigence est que la machine doit être dotée d'un système de comptage fiable pour compter le nombre de feuilles traitées et il n'est pas spécifié à quelle étape
	Q2/ Est-ce que l'ajustement des outils de perforation est automatique ou manuel ?	R2/ Aucune spécification n'est exigée dans ce sens. Le plus important est que l'ajustement des outils de perforation est possible sur la machine.
	Q3/ Quel est le nombre de disque sur la machine ?	R3/ Le nombre de disque sur la machine n'est pas spécifié, c'est au soumissionnaire de proposer le nombre
	Q3/ Combien de ligne de perforation minimum sur les produits à perforer	R3/ Le nombre de ligne de perforation sur les produits minimal est de 02 lignes
	Q5/ Est-ce que la Banque prend en charge tous travaux préparatoires pour l'installation de la machine ?	R5/ se référer à l'article « Installation » sur la deuxième partie de CPS